

POLITIQUE DE TRAITEMENT DES DONNEES APPLICABLE AU [01/01/2022]

1. Préambule

L'objectif de la Solution MonCadastre.fr (ci-après la « Solution ») est de fournir à ses utilisateurs (ci-après les « Utilisateurs »), une plateforme accessible sur le réseau Internet leur permettant :

- de rechercher une parcelle cadastrale précise au moyen d'une adresse ou d'une carte du territoire national ;
- de recevoir par courrier électronique, dans la limite de la disponibilité de l'information, certaines informations concernant la parcelle cadastrale concernée, notamment :
 - o le plan aérien cadastral ;
 - o les dimensions de la parcelle ;
 - o les informations relatives au zonage PLU de la parcelle ;
 - o un lien vers le règlement écrit de la parcelle ;
- de transmettre les informations personnelles des Utilisateurs l'ayant accepté à des tiers partenaires (ci-après les « Partenaires ») afin de recevoir des propositions d'accompagnement pour leurs projets immobiliers (achat, vente, construction, lotissement, travaux, etc.) ;
- et de réaliser des statistiques anonymes sur les opérations immobilières envisagées, par secteur, région ou autres.

Dans ce cadre, la société URBANEASE, éditrice de la Solution, est amenée à traiter les données personnelles des Utilisateurs (ci-après les « Données personnelles »), en qualité de responsable de traitement au sens du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après le « RGPD »).

La présente politique de traitement des données (ci-après la « Politique de traitement ») s'applique aux traitements de Données personnelles réalisés par la société URBANEASE au moyen de la Solution.

2. Données à caractère personnel traitées

Pour le bon fonctionnement de la Solution, URBANEASE est amenée à traiter tout ou partie des données à caractère personnel suivantes :

Données personnelles obligatoires :

- Qualité de l'Utilisateur (Particulier ou professionnel)
- Nom,
- Prénom,
- Dénomination sociale (en cas de société),
- Adresse de courrier électronique,
- Numéro de la parcelle concernée,
- Commune de la Parcelle,
- Nature du projet envisagé (achat, vente, travaux, etc.).

Données personnelles facultatives :

- Numéro de téléphone.

Ces Données personnelles sont nécessaires à :

- la communication à l'Utilisateur des informations relatives à la parcelle concernée par courrier électronique ;
- la vérification de l'authenticité et du nombre de requêtes réalisées au moyen de la Solution (l'utilisation de la Solution étant limitée à deux requêtes par jour et par Utilisateur) ;
- la communication des Données personnelles des Utilisateurs aux Partenaires, le cas échéant ;
- la réalisation de statistiques anonymisées au moyen de la Solution.

3. Finalités du traitement

Les Données personnelles et informations susvisées sont traitées pour les finalités suivantes :

- fournir aux Utilisateurs un outil leur permettant d'obtenir des informations publiques détaillées sur une parcelle cadastrale ;

- mettre en relation les Utilisateurs avec des Partenaires pouvant les aider pour la réalisation de leurs projets ;
- réaliser des statistiques anonymes sur l'utilisation de la Solution et sur les projets envisagés par secteur, région ou autres.

4. Licéité du traitement des Données personnelles

La collecte des Données personnelles est opérée directement auprès des Utilisateurs, qui consentent à la collecte, au traitement et à l'utilisation de leurs Données personnelles en cochant une case à cocher lors de l'utilisation de la Solution et en cliquant sur le bouton « *Recevoir les informations* ».

La licéité du traitement opéré est fondée sur le consentement exprès des Utilisateurs à l'utilisation de leurs Données personnelles.

5. Exercice des droits des Utilisateurs

Les Utilisateurs peuvent exercer directement auprès de la société URBANEASE les droits suivants qui leur sont consentis :

- Droit d'accès : tout Utilisateur peut obtenir la confirmation que des données à caractère personnel le concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, accéder à tout moment aux données à caractère personnel le concernant. En cas de demande d'exercice du droit d'accès, URBANEASE s'engage à répondre dans un délai maximum de trente (30) jours.
- Droit de rectification : tout Utilisateur peut demander la rectification de données à caractère personnel le concernant qui seraient inexactes, erronées ou incomplètes. En cas de demande d'exercice du droit de rectification, URBANEASE s'engage à répondre dans un délai maximum de trente (30) jours.
- Droit à l'effacement des données à caractère personnel et droit à la limitation de leur traitement : tout Utilisateur peut solliciter l'effacement des données à caractère personnel le concernant ou la limitation du traitement de ces données. En cas de demande d'exercice du droit à l'effacement des données à caractère personnel ou à la limitation du traitement de ces données, URBANEASE s'engage à répondre dans un délai maximum de trente (30) jours.
- Droit de retirer le consentement au traitement des données personnelles : tout Utilisateur peut retirer son consentement au traitement de ses données à caractère personnel à tout moment. En cas de demande d'exercice du droit de retrait du consentement, URBANEASE s'engage à répondre dans un délai maximum de trente (30) jours.
- Droit à la portabilité des données : tout Utilisateur peut demander à ce que les données à caractère personnel le concernant soient transférées à un autre responsable du traitement. En cas d'exercice de ce droit, URBANEASE s'engage à répondre dans un délai maximum de trente (30) jours et à fournir les données à caractère personnel dans le format CSV ou similaire.
- Droit d'opposition : tout Utilisateur peut s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement des données personnelles le concernant. En cas d'exercice du droit d'opposition, URBANEASE s'engage à répondre dans un délai maximum de trente (30) jours.
- Droit de définir des directives : tout Utilisateur peut transmettre des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès. Ces directives doivent être communiquées directement à URBANEASE.

Conformément au RGPD, les Utilisateurs peuvent exercer directement leurs droits à l'adresse de courrier électronique suivante :

support@urbanease.io, en justifiant de leur identité ou d'un pouvoir, le cas échéant. En cas de difficulté en lien avec la gestion de leurs Données personnelles, les Utilisateurs peuvent également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

6. Durée de conservation des données à caractère personnel

Les Données personnelles des Utilisateurs sont conservées par URBANEASE pendant une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de leur transmission. Elles font ensuite l'objet d'une anonymisation irréversible et sont conservées uniquement à des fins statistiques.

A toute fin utile, il est précisé que la société URBANEASE se réserve le droit de procéder à l'archivage des Données personnelles qu'elle a pu être amenée à traiter en exécution des présentes, pour la durée de prescription des actions en responsabilité. Dans ce cas, les données archivées seront stockées sur un serveur sécurisé auquel seul le Président de la société URBANEASE pourra accéder, et ce, exclusivement dans le cadre d'un contentieux dont la résolution nécessite la communication judiciaire desdites données.

7. Sécurité des données à caractère personnel

La Solution constitue un système de traitement automatisé de données. Tout accès frauduleux à ce dernier est interdit et sanctionné pénalement, tout comme le sont le maintien, l'altération et l'entrave à un système de traitement automatisé de données, ainsi que l'introduction, la suppression ou la modification frauduleuses de données.

URBANEASE fait ses meilleurs efforts, conformément aux règles de l'art, pour sécuriser la Solution et l'accès aux Données personnelles eu égard à la complexité de l'Internet. En raison des caractéristiques et des contraintes du réseau Internet, dépendant notamment du matériel utilisé par l'Utilisateur, de la fiabilité de sa connexion Internet, et de tiers, les données à caractère personnel ne peuvent pas être protégées contre toute forme d'intrusion, y compris par voie de piratage.

Afin d'assurer la confidentialité des Données personnelles, l'accès à la Solution se fait au moyen d'un protocole de liaison sécurisé (protocole du type SSL confirmé par la présence du terme « https » dans l'adresse internet et affichage d'un cadenas).

Les Données personnelles sont ensuite chiffrées sur les serveurs sur lesquelles elles sont stockées.

URBANEASE s'engage à notifier les violations de Données personnelles lorsqu'elles sont susceptibles d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés d'une personne physique, directement auprès de l'Utilisateur concerné et à la CNIL, et au plus tard dans un délai de soixante-douze (72) heures après en avoir eu connaissance.

8. Hébergement des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont hébergées exclusivement au sein de l'Union Européenne auprès de :

- [Amazon Web Services EMEA SARL](#), 38 avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (SIRET : 83100133400018).

9. Transfert des données à caractère personnel

Les Données personnelles traitées ne sont transférées à des tiers autres que les sous-traitants de URBANEASE que :

- auprès des Partenaires, professionnels de l'immobilier situés en Union Européenne, avec l'accord exprès de l'Utilisateur concerné ;
- et sous forme de statistiques totalement et irréversiblement anonymes.

Les Utilisateurs ont la possibilité de recevoir à leur demande des informations sur le traitement des données qui les concernent en respectant la procédure suivante : demande écrite et signée par l'Utilisateur à laquelle est jointe la photocopie d'une pièce d'identité.

Les Données personnelles ne font pas l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne par URBANEASE.

10. Sous-traitants

L'utilisation du Service nécessite que les Données personnelles traitées soient transmises à des sous-traitants.

Les données à caractère personnel ne font l'objet d'opérations de traitement par un sous-traitant ou une personne agissant sous l'autorité du sous-traitant, que sur instruction de la société URBANEASE.

Les sous-traitants auxquels URBANEASE transmet des données à caractère personnel sont les suivants :

Dénomination	Adresse	Rôle du sous-traitant
Amazon Web Services EMEA SARL	38 avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (SIRET: 83100133400018).	Hébergement des Données personnelles.

11. Cookies

La Solution peut utiliser des cookies (traceurs) afin d'améliorer son interactivité ainsi que l'expérience utilisateur. Dans ce cadre, la navigation de l'Utilisateur fait l'objet d'un suivi au moyen de cookies ou de toute autre technique permettant de tracer sa navigation sur la Solution.

En utilisant la Solution, l'Utilisateur est informé de la possible utilisation des cookies au moyen d'une bannière comportant l'indication suivante « *En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies strictement nécessaires à l'utilisation de Mon-cadastre.fr* » et d'un lien renvoyant à la présente politique de traitement des données.

Un cookie est un élément qui ne permet pas d'identifier l'Utilisateur mais sert à enregistrer des informations relatives à sa navigation au moyen de la Solution. Les cookies sont utilisés par la Solution aux fins suivantes :

- améliorer le fonctionnement de la Solution ;
- optimiser l'expérience d'utilisation de la Solution ;
- mesurer le trafic à des fins statistiques ;
- prévenir l'utilisation abusive de la Solution.

La Solution utilise notamment les services des tiers suivants, qui sont susceptibles d'impliquer l'installation de cookies :

- Google Analytics.

Les cookies installés et utilisés par la Solution sont totalement anonymisés.

L'Utilisateur est informé qu'il peut malgré tout s'opposer à la mise en place de ces cookies en suivant la procédure décrite dans l'onglet « *Options Internet* » de son navigateur. Toutefois, un paramétrage du navigateur de façon à exclure totalement les cookies est susceptible d'altérer le bon fonctionnement de la Solution, voire de restreindre ou de rendre impossible son utilisation. URBANEASE ne saurait en aucun cas en être tenue pour responsable.

12. Informations de contact

Pour toute question relative à la présente Politique de confidentialité ou au traitement des Données personnelles effectué par URBANEASE au moyen de la Solution, ou pour exercer les droits conférés par le RGPD, l'Utilisateur peut s'adresser directement à URBANEASE aux coordonnées suivantes :

- par courrier électronique : support@urbanease.io
- par courrier postal : URBANEASE, 9 chemin de chingaletenea 64500 Saint Jean de Luz – 848 429 593 R.C.S. BAYONNE.

Conditions Générales d'Utilisation MonCadastre.fr

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après les « CGU ») définissent les conditions d'utilisation de la solution MonCadastre.fr (ci-après la « Solution ») éditée par la société URBANEASE, société par actions simplifiée au capital de 2.680 €, dont le siège social est situé 35, avenue de la Reine Victoria - 64200 Biarritz, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro unique d'identification 848 429 593 R.C.S. BAYONNE (ci-après la « Société »).

Article 1 - Définitions

Chaque terme commençant par une majuscule a la signification indiquée dans sa définition, qu'il soit au singulier ou au pluriel.

Partenaires : désigne les professionnels du secteur de l'immobilier (mandataires immobiliers, diagnostiqueurs, entrepreneurs, etc.) susceptibles d'être mis en relation avec un Utilisateur.

Projet : désigne toute opération immobilière envisagée par un Utilisateur pour laquelle ce dernier utilise la Solution (achat, vente, lotissement, travaux, etc.).

Rapport : désigne le résultat de la recherche effectuée sur une Parcelle au moyen de la Solution adressé à l'Utilisateur par courrier électronique et contenant le plan aérien cadastral, les dimensions de la Parcelle, les informations relatives au zonage PLU de la Parcelle, le règlement écrit de la Parcelle, sous réserve de disponibilité de ces éléments.

Solution : désigne l'outil de recherche en ligne permettant aux Utilisateurs de disposer d'un Rapport concernant une Parcelle.

Utilisateur : désigne un particulier ou un professionnel, personne physique ou morale, utilisant le Service.

Article 2 - Présentation de la Solution

La Solution constitue un dispositif automatisé de recherche d'informations publiques relatives à une Parcelle, disponibles en ligne, permettant de générer un rapport complet contenant :

- le plan aérien cadastral,
- les dimensions de la Parcelle,
- les informations relatives au zonage PLU de la Parcelle,
- un lien vers les documents du règlement écrit de la Parcelle.

La Solution adresse à l'Utilisateur, à l'issue de sa recherche, un courrier électronique automatisé contenant le Rapport demandé.

La Solution permet ainsi aux Utilisateurs de disposer d'un Rapport synthétique contenant les informations publiques disponibles concernant une Parcelle, dans le cadre d'un éventuel Projet immobilier.

La Solution propose également aux Utilisateurs qui le souhaitent, à l'issue de leur recherche, de transmettre les informations de leur recherche à des Partenaires pouvant les assister dans leur Projet, en fonction de sa nature.

Article 3 – Informations contenues dans les Rapports

L'attention des Utilisateurs est attirée sur le fait que la Solution recherche, compile et synthétise des informations publiques disponibles concernant les Parcelles, dont l'exhaustivité, la pertinence, l'adéquation

et l'actualisation doivent être régulièrement vérifiées par l'Utilisateur pendant le déroulement de son Projet.

Les Rapports communiqués au moyen de la Solution ont pour vocation de constituer une première information générale afin de permettre à l'Utilisateur de se renseigner sur la faisabilité de son Projet. En aucun cas les Rapports ne peuvent dispenser l'Utilisateur ou ses conseils de procéder à des demandes d'information actualisées auprès des services administratifs compétents (mairies, services du cadastre, etc.). Urbanease ne saurait être tenue responsable de la validité de ces informations.

L'utilisation de la Solution nécessite la communication par l'Utilisateur de :

- sa qualité (particulier ou professionnel)
- ses nom et prénom,
- sa dénomination sociale (en cas de personne morale),
- son numéro de téléphone (facultatif),
- une adresse de courrier électronique valide ;
- l'identification de la Parcelle concernée,
- la nature du Projet envisagé.

L'utilisation de la Solution implique l'acceptation sans réserve des présentes CGU et de la politique de traitement des données personnelles.

La demande formulée par l'Utilisateur est validée après renseignement des informations demandées et validation des CGU et de la politique de traitement des données personnelles au moyen d'une case à cocher. L'Utilisateur s'engage à fournir une adresse de courrier électronique valide lors de toute utilisation de la Solution, et garantit être personnellement titulaire de cette adresse de courrier électronique.

Article 4 - Utilisation de la Solution

4.1. Recherche d'une Parcelle

A l'effet d'utiliser la Solution, l'Utilisateur est invité à rechercher une Parcelle au moyen de son adresse postale, de son numéro cadastral et de l'utilisation de la carte interactive.

4.2. Communication des informations de l'Utilisateur

Après identification et validation de la Parcelle choisie par l'Utilisateur, ce dernier est invité à compléter les informations requises au sein du formulaire, à valider les présentes CGU et la politique de traitement des données, et à indiquer s'il souhaite être recontacté par des Partenaires dans le cadre de son Projet.

4.3. Génération du Rapport

Après validation du formulaire par l'Utilisateur, la Solution adresse un courrier électronique au moyen de l'email renseigné, contenant en pièce jointe un Rapport sous format PDF pour la Parcelle concernée.

La génération, l'envoi et la réception du Rapport peuvent prendre quelques minutes.

4.4. Mise en relation

Après réception du Rapport, l'Utilisateur pourra recevoir des propositions de la part des Partenaires de la Solution pour l'assister dans son Projet, le cas échéant.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur ne souhaiterait plus recevoir de sollicitations de la part des Partenaires, il peut à tout moment s'opposer à la prise de contact par de nouveaux Partenaires en adressant un courrier électronique avec une preuve d'identité à l'adresse suivante : support@urbanease.io

Article 5 - Obligations des Utilisateurs

L'Utilisateur engage à :

- communiquer des informations valides le concernant et notamment une adresse de courrier électronique personnelle et s'assurer de la bonne réception des courriers électroniques émis par la Solution ;
- n'utiliser la Solution que pour son propre usage personnel ;
- ne pas utiliser la Solution pour générer plus de deux (2) Rapports par jour ;
- ne pas utiliser les Rapports ou les informations contenues dans les Rapports à des fins commerciales ;
- ne pas procéder à la réalisation d'un Projet sur la seule base des Rapports, les informations contenues dans les Rapports devant systématiquement être vérifiées et mises à jour dans le cadre de la réalisation de son Projet.

L'Utilisateur s'engage à n'utiliser la Solution que pour ses besoins propres et pour les seules finalités visées aux présentes CGU. Toute utilisation de la Solution à des fins commerciales est strictement interdite.

L'envoi du Rapport est réalisé à l'adresse de courrier électronique communiquée par l'Utilisateur lors de l'utilisation de la Solution. L'attention de l'Utilisateur est attirée sur le fait que son fournisseur d'accès à Internet, son service de messagerie, ses logiciels de messagerie ou d'autres logiciels peuvent considérer le courrier électronique envoyé comme du SPAM et en bloquer l'accès. Il appartient à l'Utilisateur de paramétrer son adresse de courrier électronique et ses logiciels afin d'autoriser les courriers électroniques en provenance de la Solution.

Article 6 - Conditions financières

La Solution proposée par la Société est fournie à titre gratuit aux Utilisateurs. L'Utilisateur prend à sa charge l'intégralité des frais nécessaires à l'utilisation de la Solution, notamment les frais liés à sa messagerie électronique et à la fourniture d'un accès à Internet.

Article 7 - Contenus publiés

La Solution recherche, indexe et restitue, pour le compte de l'Utilisateur et selon les critères définis par lui, les informations publiques disponibles concernant les Parcelles.

En toute hypothèse, la Société ne pourra être considérée que comme hébergeur au sens de l'article 6-I-2 de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique. A ce titre, la Société ne peut être responsable à raison d'un contenu illicite que si, dûment informée de son illicéité, elle n'a pas agi promptement pour le supprimer ou en rendre l'accès impossible.

Article 8 - Suspension de l'accès à la Solution

La Société se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de suspendre temporairement ou définitivement l'accès à la Solution d'un Utilisateur qui ne respecterait pas tout ou partie des présentes CGU ou de la politique de traitement des données personnelles, notamment en cas de demande de génération de plus de deux (2) Rapports par jour. La suspension définitive ou temporaire de l'accès à la Solution est notifiée à l'Utilisateur par courrier électronique ou par un message informatif sur l'interface de la Solution.

La suspension temporaire ou définitive de l'accès à la Solution, pour quelque cause que ce soit, n'ouvre aucun droit à indemnité au bénéfice de l'Utilisateur.

Article 9 - Responsabilité

L'Utilisateur reconnaît et accepte que le Service constitue uniquement un dispositif automatisé de recherche d'informations publiques disponibles concernant les Parcelles, sur lesquelles la Société n'a aucun contrôle.

Par conséquent, en aucun cas la Société ne saurait être tenue pour responsable :

- des résultats des recherches générées par la Solution ;
- de l'utilisation des informations contenues dans les Rapports par l'Utilisateur ;

- de l'indisponibilité temporaire des informations publiques relatives aux Parcelles ;
- de la suppression pure et simple de la disponibilité de tout ou partie de certaines informations publiques à l'initiative de leur éditeur ou d'un tiers.

En aucun cas la Société ne procède à un contrôle *a priori* ou *a posteriori* des informations publiques disponibles concernant les Parcelles, elle se contente de les ressembler et de les mettre à disposition des Utilisateurs.

La responsabilité de la Société ne saurait en outre être engagée pour tout dysfonctionnement de la Solution, dû à une interruption du réseau Internet pour quelque cause que ce soit ou à une défaillance du système d'hébergement du serveur utilisé par la Société.

L'Utilisateur reconnaît en outre le droit pour la Société d'interrompre temporairement l'accès à la Solution lorsque celle-ci ou tout serveur lié fait l'objet d'une opération d'actualisation ou de maintenance. Dans cette hypothèse, la Société s'efforce de limiter l'inconvénient pour les Utilisateurs en réduisant le délai d'interruption au temps minimum nécessaire pour réaliser l'opération en cause.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que la Solution étant fournie gratuitement, la Société pourra décider, si bon lui semble, de l'interrompre totalement à tout moment, sans que l'interruption définitive de la Solution ne puisse ouvrir droit à une quelconque indemnisation de l'Utilisateur.

La responsabilité de la Société ne saurait enfin être engagée si le fonctionnement ou la mise à disposition de la Société est empêchée en raison d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou d'une cause extérieure à sa volonté, tels que notamment : catastrophe naturelle, guerre, tremblement de terre, incendie, explosions, émeutes, intervention des autorités gouvernementales, intempéries, dégâts des eaux, mauvais fonctionnement ou interruption du réseau électrique ou de télécommunications.

L'Utilisateur s'engage à indemniser la Société, à première demande, de toute condamnation, frais et accessoires, indemnité transactionnelle et honoraires, résultant de toute action précontentieuse ou contentieuse engagée à l'encontre de la Solution en raison de l'utilisation qui aura été faite de cette dernière par l'Utilisateur, dès lors que ladite action aura entraîné une condamnation exécutoire (définitive ou non) de la Société, ou la conclusion d'un accord transactionnel, ou aura nécessité le paiement d'honoraires de quelque nature qu'ils soient.

Article 10 - Données Personnelles

Les données à caractère personnel collectées par la Société dans le cadre de l'utilisation du Service, sont collectées, traitées et conservées conformément aux dispositions de la politique de traitement des données personnelles à laquelle l'Utilisateur adhère lors de toute utilisation de la Solution.

Article 11 - Propriété Intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle afférents à la Solution et aux éléments contenus dans la Solution (comprenant, de manière non exhaustive, les droits d'auteurs notamment sur les textes, codes sources, photographies, dessins, graphiques, logos, etc., et les marques) restent la propriété exclusive de la Société, conformément aux dispositions applicables du Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle des éléments composant la Solution, en ce compris des Rapports, sans autorisation expresse et préalable de la Société, est interdite.

Article 12 - Divers

En cas de nullité de l'une des stipulations des présentes CGU, celle-ci sera remplacée par une stipulation dont le contenu sera le plus similaire possible à la disposition annulée, sous réserve que la nouvelle disposition soit équilibrée et ne porte pas atteinte aux droits des Utilisateurs. Les intitulés des articles des présentes CGU ne figurent que pour plus de commodité et n'affectent en aucune manière le sens des dispositions auxquelles ils font référence. Aucun fait de tolérance par la Société, même répété, ne saurait constituer une renonciation de celle-ci à l'une quelconque des dispositions des présentes CGU.

Les présentes CGU sont soumises au droit français. En cas de différend se rapportant à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGU, l'Utilisateur pourra adresser sa réclamation par écrit à URBANEASE – 9 chemin de chingaletenea - 64500 Saint Jean de Luz. Si le différend avec la Société persiste malgré sa réclamation écrite, tout

MENTIONS LEGALES

Le Service est exploitée par la société URBANEASE, société par actions simplifiée au capital de 2.680 €, dont le siège social est situé 35, avenue de la Reine Victoria - 64200 Biarritz, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro unique d'identification 848 429 593 R.C.S. BAYONNE.

Contact : [support@urbanease.io] – [contact@urbanease.io]

Responsable de la publication : [SAS URBANEASE]

Hébergeur : [Amazon]

différend sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Bayonne, sauf si l'Utilisateur a la qualité de consommateur, auquel cas ce dernier pourra également saisir le Médiateur de la Consommation suivant : [_____].